

Éthique au quotidien et éthique commune

L'Éthique au quotidien, Montréal, Québec-Amérique, 1990,
224 p.

Éric Gagnon

Volume 2, numéro 1, automne 1991

De Buenos Aires à Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/800883ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/800883ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collège Édouard-Montpetit

ISSN

1181-9227 (imprimé)

1920-2954 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gagnon, É. (1991). Compte rendu de [Éthique au quotidien et éthique commune / *L'Éthique au quotidien*, Montréal, Québec-Amérique, 1990, 224 p.] *Horizons philosophiques*, 2(1), 37-54. <https://doi.org/10.7202/800883ar>

Éthique au quotidien et éthique commune*

I

Est récemment paru un ouvrage collectif intitulé *L'Éthique au quotidien*. La publication de ce livre me semble, à plusieurs égards, très significative de la préoccupation ou du souci actuels pour l'éthique, dans différents secteurs de la société, en particulier au travail. L'ouvrage est symptomatique de cette tendance à définir de plus en plus en termes d'éthique, les situations, les problèmes, les choix et les décisions auxquels on est confronté. L'Éthique est devenu le mot clé dans l'interprétation qu'un nombre croissant d'individus et de groupes dans différents secteurs font de leur propre pratique et de leur orientation. De la médecine au journalisme en passant par l'environnement, le sport et la gestion d'entreprise, nombreux sont ceux qui cherchent à mettre en évidence les choix éthiques impliqués dans certaines conduites, à proposer des principes ou à prescrire des conduites, ou encore à amener leurs collègues à formuler leur question et leur choix dans ces termes.

* À propos de *L'Éthique au quotidien*, Montréal, Québec-Amérique, 1990, 224 p.

«Jamais plus mon problème ne sera technique, il est déjà et sera de plus en plus éthique». Ainsi débutaient les propos adressés par le responsable d'un journal américain à des journalistes français¹. Dans ce cas-ci, il s'agissait de la qualité de l'information et de la protection de la vie privée, mais cette déclaration a une signification plus vaste, me semble-t-il. À une compréhension des problèmes en termes techniques, s'oppose une nouvelle compréhension en termes moraux. Les problèmes discutés sont rarement nouveaux. Ce qui l'est davantage, c'est leur compréhension et leur interprétation en termes d'éthique. Je rappelle que de nombreuses questions ou controverses en médecine, que l'on désigne désormais sous l'appellation générale de «bioéthique», ne sont pas provoquées, comme on le pense souvent, par de récentes découvertes scientifiques ou des innovations techniques. Ce sont d'anciennes questions reprises, mais formulées et traitées autrement.

Cet engouement pour l'éthique prend actuellement suffisamment d'ampleur pour qu'on puisse le considérer comme un phénomène social. Les responsables d'un numéro de la revue *Autrement*, (n° 93, 1987), et consacré à l'éthique médicale n'hésitaient pas à parler de «syndrome éthique» et d'«éthique sur tous les fronts». À titre d'exemple : aux États-Unis surtout, et dans une moindre mesure au Canada, s'est développée une nouvelle activité : l'expertise en éthique. Œuvrant principalement dans le secteur médical, mais aussi dans d'autres secteurs, de nouveaux professionnels fournissent de l'information ou prodiguent des conseils à ceux qui sont confrontés à divers problèmes, de l'euthanasie à la gestion du personnel, en passant par la rédaction d'un code de déontologie pour une association ou une institution. Ce sont les «éthiciens²». On les retrouve dans des centres ou instituts, souvent affiliés

1. Cité par François-Régis Hutin, «Journalisme et traitement de la vie privée», *Esprit*, mai 1990, p. 103.

2. Traduction de l'anglais «*ethicist*».

à des universités et hôpitaux, comme le Center for professional and applied ethics de l'Université du Manitoba, qui ont le double mandat de faire de la recherche et de la consultation auprès des chercheurs, des médecins ou des patients confrontés à des choix difficiles. On en retrouve également dans des firmes privées. Ces nouveaux experts sont souvent diplômés en philosophie ou en théologie. On a affaire à une certaine forme de professionnalisation. Le phénomène prend une telle ampleur que certains n'hésitent pas à parler de «*business ethics*»³.

Bien qu'elle ne soit pas nouvelle, la notion «d'éthique appliquée» connaît actuellement une certaine popularité, et sert à désigner ces nouvelles préoccupations et pratiques. Un organisme a même créé un programme de subvention portant cette bannière. L'emploi du terme «éthicien» est, à cet égard, très significative. On l'emploie, ici comme ailleurs, pour se distinguer des «moralistes» qui seraient dogmatiques, et des juristes qui manqueraient de vision d'ensemble, et qui appliqueraient des normes toutes faites⁴. Il sert également à se distinguer des philosophes qui font de l'éthique dite «fondamentale», alors que l'éthicien fait de l'éthique «appliquée».

D'où vient ce souci éthique? La première explication de ce phénomène qui vient souvent à l'esprit, et qui est d'ailleurs souvent proposée, est la disparition dans notre société contemporaine, d'un système de valeurs complet et partagé. Avec la fin de «l'emprise» de l'Église sur les individus, «l'éclatement des valeurs», les gens ne savent plus où se situer, il n'y a plus de réponse à leurs interrogations. L'ennui avec cette explication, outre qu'elle res-

3. «No matter what the issue, the ethics business is booming» dira l'un d'eux. Cité par Julia Weston, «Centres of ethics — Help in the struggle to resolve ethical dilemmas», *University affairs*, march 1988, n° 4. Voir également Pascale Gruson, «Préoccupations éthiques aux États-Unis : la business Ethics», *Études*, octobre, 1989.

4. Voir note 7

semble trop souvent à une réponse toute faite, c'est qu'elle suppose une grande variété de systèmes de valeurs dans notre société, du moins une variété beaucoup plus grande qu'autrefois, et un besoin urgent, presque une nécessité fonctionnelle des individus et du groupe d'avoir les mêmes valeurs et des réponses héritées et partagées. Mais surtout, une interprétation aussi générale n'explique pas la forme ou l'orientation que prennent les débats et les enjeux liés aux valeurs dans la société contemporaine, et notamment le phénomène que nous étudions ici.

Afin de pouvoir apporter quelques éléments d'explication, il faudrait d'abord voir ce qu'on entend par éthique, dans quel sens on utilise le mot, ainsi que celui de quotidien, également très important, me semble-t-il. L'ouvrage en question nous fournira des premiers éléments de réponse.

II

Le livre est composé de huit essais rédigés par autant d'auteurs provenant de milieux de travail divers, et qui tentent de faire le point sur les questions éthiques spécifiques qui se posent dans leurs activités professionnelles. Les domaines sont aussi variés que le monde des affaires, les relations de travail, le métier d'acteur, le sport amateur, la politique, la médecine et le journalisme. L'ambition du coordonnateur du livre était de réunir des gens de divers horizons et d'engager une discussion afin d'identifier les différences et les similitudes quant à la place qu'occupe l'éthique dans ces divers secteurs, et au sens qu'y prend ce mot. «Quel rôle occupe l'éthique dans le quotidien des gens⁵?» Le projet est à la fois ambitieux et modeste. Ambitieux car la question est très vaste et la réalité à circonscrire, complexe. Modeste, car l'on ne vise pas à fournir de réponses aux questions théoriques sur ce que sont

5. *L'Éthique au quotidien*, p. 9.

l'éthique, le droit et les valeurs; on nous propose plutôt quelques matériaux pour une sociographie ou une phénoménologie des problèmes rencontrés et «vécus» dans ces milieux, ainsi que des éléments d'interprétation. Sont affirmés plusieurs principes de bases et quelquefois des comportements que toute personne soucieuse d'éthique devrait respecter, mais ce sont surtout des situations complexes qui sont décrites, situations où des choix difficiles sont à faire et pour lesquels l'auteur se refuse à indiquer une réponse ou une solution générale.

Mis à part le premier article⁶, de portée plus générale, où l'auteur propose une problématique d'ensemble et définit quelques termes, l'ouvrage ne comporte pas vraiment de synthèse de l'ensemble des cas étudiés, où les différences et les similitudes entre chacun d'eux, que l'on dit vouloir percevoir, seraient mises en évidence. Si les articles sont surtout descriptifs⁷, au sens où l'on présente des situations types, des choix éthiques fréquemment rencontrés, et si trois d'entre eux sont même de longs inventaires de problèmes et de dilemmes qui se posent dans un milieu spécifique, la plupart des auteurs font quand même un effort de théorisation et d'interprétation. Ça donne des résultats parfois heureux⁸ et quelquefois maladroits⁹.

Attardons-nous d'abord à présenter ces auteurs. Ils vont se démarquer explicitement des «experts» en éthique, des spécialistes de la morale. Ce ne sont pas des éthiciens auxquels nous avons affaire. Si l'on ne nie pas complètement la nécessité d'avoir des spécialistes dans le domaine,

6. Martin Hébert, «L'éthique ou la morale de l'an 2000».

7. Descriptif ne signifie donc pas ici faire un portrait «objectif» d'une situation, puisqu'elle est précisément problématisée en termes moraux.

8. M. Hébert, *L'Éthique...*, p. 16. À propos des éthiciens : «Dans notre société contemporaine, on les veut moins dogmatiques que les moralistes et plus visionnaires que les juristes».

9. L. Otis, *ibid.*, p. 68. «Une règle de conduite impose à celui qui l'a faite sienne les obligations morales qui lui sont corrélatives».

il y a une certaine méfiance, qui est due à l'idée même que l'on se fait de «l'éthique». Contrairement à la «morale», elle exclut qu'il y ait des «maîtres à penser» dira l'un de nos auteurs. «En abandonnant l'éthique aux mains exclusives de spécialistes, ne risque-t-on pas d'aliéner une partie de ses attributs essentiels qui relèvent de la sagesse populaire et de la réflexion partagée? Ferons-nous des éthiciens de demain les successeurs des conseillers spirituels d'hier¹⁰?» Un autre dira : «Les valeurs morales prennent racine en chaque homme et si elles méritent d'être cultivées, d'être enseignées, il est toutefois rare qu'un individu ne puisse distinguer, à première réflexion, ce qu'il est juste de faire de ce qui ne l'est pas¹¹.»

Par ailleurs, l'avant-propos du livre précise que les auteurs ont été choisis parce qu'ils ne sont pas de «simples observateurs», ce qu'il fallait, semble-t-il, «éviter par-dessus tout»! Ce choix est très important : il est lié aux intentions qui ont présidé à la rédaction de l'ouvrage et que nous venons de résumer brièvement. Il oriente tous les textes, et c'est ce qu'exprime le titre même du livre : *L'éthique au quotidien*. Ce dont il sera question, ce n'est pas des problèmes généraux, abstraits et théoriques touchant l'éthique, mais de ceux auxquels chacun d'entre nous peut être directement et quotidiennement confronté. Il y a ici une ambiguïté. Nos auteurs sont présentés à la fois comme non-experts en éthique, et comme spécialistes dans un domaine d'activité. Ils ne sont pas entièrement profanes, et c'est au nom de leur expérience et de leur compétence dans un domaine de travail particulier, qu'ils sont habilités à se prononcer. «La morale médicale n'est pas différente de la morale de tous les jours, mais ses règles sont appliquées à des situations particulières qui nécessitent des connaissances scientifiques précises, es-

10. M. Hébert, *L'Éthique...*, p. 16.

11. L. Otis, *ibid.*, p. 79.

sentielles pour juger de la probabilité d'un diagnostic, des risques ou des bénéfices d'une intervention quelconque, etc.^{12.}» De plus, certains d'entre eux réfléchissent sur l'éthique depuis déjà quelques années.

En somme, le discours sur l'éthique n'est donc pas réservé à ces seuls «spécialistes» des questions morales, les éthiciens. C'est même parfois à titre de non-expert que d'autres prennent la parole et qu'ils entendent apporter une contribution originale à un problème, comme individus personnellement et quotidiennement confrontés à des choix éthiques. C'est de problèmes réels et concrets que l'on veut alors parler, et non de maximes générales, et il n'est plus besoin alors d'avoir une compétence particulière, estime-t-on. L'éthicien a, tout au plus, un rôle pédagogique, informer et conseiller; la réflexion et les décisions doivent être menées et prises par chaque individu. C'est «l'*Éthique au quotidien*^{13.}». Cette expression recoupe d'ailleurs celle d'«éthique appliquée». C'est l'éthique appliquée que nous sommes tous invités, experts et non-experts, à pratiquer dans notre travail et notre vie «quotidienne». On pourrait l'appeler l'éthique «spontanée», quoiqu'elle suppose une certaine prise de conscience et une réflexion. Il ne suffit pas, pour ceux qui tiennent ces discours, que toute décision implique des choix éthiques; il faut en être également conscient.

Mais mises à part ces qualifications requises par le champ d'application de l'éthique, il semble que, pour nos auteurs, l'éthique en elle-même relève d'une certaine sagesse populaire et soit dictée par l'expérience personnelle. Ensuite, qu'elle ne peut être un ensemble de comportements proscrits ou prescrits, définis à priori, mais uniquement des principes généraux et formels. Enfin, comme

12. N. Faure, *ibid.*, p. 173.

13. L'expression conjugue deux mots à la mode : éthique et quotidien. On peut dire la même chose de l'éthique environnementale, dont on entend de plus en plus parler.

nous sommes dans une société pluraliste et qu'il n'y a pas unanimité des valeurs, les normes doivent être le moins possible imposées. Par conséquent, une ou quelques personnes ne peuvent définir pour les autres ce qu'est l'éthique. La seule façon légitime d'établir des normes est la discussion, et c'est ce qu'on s'est employé à faire, en quelque sorte, dans cet ouvrage collectif. On a réuni des personnes d'horizons différents, d'abord autour d'une table pour discuter, puis pour la rédaction du livre. La diversité des participants est d'ailleurs un reflet de la diversité qui caractérise notre société. C'est ce qui donne, aux yeux des auteurs, la légitimité à l'entreprise.

Signe des temps peut-être, les auteurs de ce volume ont fait le choix d'admettre leur questionnement sur le plan éthique en l'absence d'un « maître à penser », conscients qu'ils étaient de la complexité du sujet et de la valeur relative des réponses qui peuvent être apportées dans ce domaine¹⁴.

Une valeur n'est jamais désincarnée, conceptuelle, pure¹⁵.

Parler d'éthique ou de morale, c'est aussi parler d'idéal. C'est tenter de définir ce vers quoi il faut tendre mais qu'on n'atteindra sans doute jamais¹⁶.

Cet appel à l'éthique semble d'abord être une réaction à la juridicisation des pratiques sociales. Trouver une solution éthique à un problème, c'est éviter la réglementation qui, entend-on dire souvent, est peu souple et trop contraignante. Pluralisme oblige, il faut éviter toute coercition. Convaincre est préférable et, espère-t-on, plus efficace. Comme le fait remarquer Isambert, à propos de la bioéthique, il y a là une confiance en l'éducation qui s'exprime :

14. M. Hébert, *ibid.*, p. 17.

15. L. Otis, *ibid.*, p. 68.

16. *Ibid.*, p. 82.

La réaction «éthique» consiste [...] soit à créer dans la recherche biologique, des secteurs interdits, soit à faire appel à une sagesse, réitération des appels périodiques à faire accompagner le progrès scientifique par un progrès moral. La préférence donnée à une solution éthique sur une solution politique découle d'une croyance dans les vertus de l'éducation en ce domaine et au désir de situer les objectifs de cette éducation au niveau le plus élevé des fins poursuivies¹⁷.

Dans un des essais, il est dit que l'on veut éviter «le piège facile de "pontifier" en établissant de simples règles de conduites qui devraient être suivies *in abstracto*». Ce qui distingue l'éthique du droit, c'est que la première est un idéal jamais atteint :

Alors qu'il est possible, du moins théoriquement, de respecter intégralement les règles juridiques dans une société, il nous semble illusoire de prétendre à un comportement qui soit complètement éthique. L'intégration des différentes valeurs ne peut jamais être qu'un constant appel à une plus grande sagesse, à une meilleure conscience de soi et des autres¹⁸.

Il y a vingt ans, on enseignait dans les écoles que *l'éthique est personnelle et la morale est collective*, puisque la morale est enseignée par l'Église. Aujourd'hui, on nous dit le contraire : *l'éthique est collective et la morale est personnelle*, et précisément parce que la morale se rapporte à une croyance religieuse et que l'éthique est laïque et fondée en raison. Le renversement est complet. La religion, autrefois fondement des valeurs et des normes collectives, fait désormais partie des «systèmes personnels de valeur». Par contre, l'éthique est devenue collective, parce qu'elle est laïque, ou plutôt, parce qu'elle est laïque, elle peut être collective.

17. François-A. Isambert, «Révolution biologique ou réveil éthique», *Éthique et biologie*, Cahiers S.T.S., n° 11, Paris, CNRS, 1986, p. 36.

18. M. Hébert, *L'Éthique...*, p. 22.

III

L'éthique se distingue donc de la morale, sa souplesse et son dynamisme s'opposant à la rigidité et l'immobilisme, de la même façon que la société actuelle se distingue de l'ancienne. Dans la plupart des articles, l'argumentation ou le portrait de la situation repose sur une représentation de l'histoire contemporaine : le passage de la société traditionnelle à la société pluraliste, par la dissolution de l'unanimité des valeurs. Nous serions dans un «contexte d'atomisation des valeurs¹⁹». C'est cette transformation qui justifie la préférence pour l'éthique.

Sur la couverture du livre, on peut lire : «À l'aube du XXI^e siècle, devant l'éclatement des valeurs, la tolérance plus grande que jamais envers la liberté de chacun et l'évolution des technologies, l'éthique devient une réalité quotidienne de l'humanité.» D'emblée on situe ces réflexions, ces essais à l'intérieur d'un cadre historique. Il y a, en effet, une vision, une interprétation de l'histoire et de la société actuelle, quelquefois explicite, ailleurs sous-entendue, qui oriente les textes. Plus du tiers de l'article de L. Otis est consacré à l'histoire de l'éthique du travail, de la réforme protestante à aujourd'hui, en passant par la révolution industrielle, références historiques et sociologiques à l'appui²⁰. Dans les autres articles, la perspective historique est moins développée et moins explicite, mais elle est souvent présente et très importante puisqu'elle fonde l'argumentation d'au moins cinq des huit essais.

Historiquement, l'Église a largement imposé ses préceptes au fonctionnement de la société. Elle était une source de certitudes, car elle trouvait des réponses de conformité sociale chaque fois qu'on se tournait vers elle. Plus tard, le développement de l'État a marqué profondément l'évolution de la condition des

19. P.M. Johnson, *L'Éthique...*, p. 142

20. Le célèbre ouvrage de M. Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, est abondamment cité.

personnes. Cet état providence s'est présenté comme un moyen et un véhicule si puissant qu'il pouvait faire fi des anxiétés métaphysiques ou des questions morales qui se posaient sur la condition humaine, puisqu'il sécrétait avec aisance des réponses législatives ou organisationnelles à chacune de ces questions. À cet **effritement d'un système simple et sécurisant** auquel la société s'était habituée, s'est ajoutée la dominante «droits et libertés» dans la vie quotidienne, devant les tribunaux, dans les réflexes, dans la littérature juridique et dans le discours politique²¹.

Parlant de l'éthique ou de la déontologie médicale traditionnelle, N. Faure soulignera le fait qu'elle n'est plus adaptée à une société où l'on accorde une place prépondérante à l'autonomie et aux droits individuels. Un autre auteur (un avocat) risquera une interprétation sociologique de la situation dans laquelle on retrouve non seulement le diagnostic historique dont nous venons de parler, mais aussi une conception relativiste de l'éthique et une explication de la préoccupation actuelle pour l'éthique :

Si la morale ou l'éthique a évolué au fil de l'histoire, peut-être est-ce en partie attribuable à la modification des rôles qui nous sont assignés en société. Si cette affirmation est exacte, il faut en déduire que la morale est par définition évolutive et qu'elle s'ajuste à la réalité sociale et culturelle. Au fond, nos dilemmes moraux viendraient-ils de notre difficulté à nous adapter à notre nouveau rôle? Aux portes du XXI^e siècle, le scientifique, l'athlète, le gouvernant et tous les autres ont un rôle fort différent de celui qui leur est était confié il y a à peine quelques décennies. Les attentes ont changé à leur endroit et leurs responsabilités aussi. Si l'éthique n'est pas déconnectée de la réalité, elle doit rendre compte de cette évolution...²²

Le souci et l'appel à l'éthique, qui se manifestent présentement un peu partout dans notre société, et dont cet ouvrage constitue une manifestation, est d'abord un mode

21. *Ibid.*, p. 141-142. C'est moi qui souligne.

22. M. Hébert, *ibid.*, p. 25.

d'interprétation de la réalité. C'est une façon de comprendre une situation et de se situer par rapport à elle. C'est ensuite une affirmation de principes éthiques qui doivent guider les conduites. Mais ces deux aspects du même phénomène sont inextricablement liés. On retrouve peut-être là, sous une forme profane, hésitante, tâtonnante et parfois naïve, l'éthique dans son sens premier, qui est une réflexion critique sur les devoirs et la morale, et qui est à la fois de l'ordre de l'interprétation et de la prescription.

IV

Le pluralisme, chez nos auteurs, est donc un fait avant d'être un souhait. C'est un constat «sociologique». Il y a une sociologie explicite ou implicite qui oriente la plupart de ces textes. Mais le pluralisme, c'est aussi une difficulté.

Pour les participants, rien ne serait jamais plus pareil; sans le savoir, ils avaient introduit l'éthique dans leur vie et dans leur sport : ne plus rien tenir pour acquis, évaluer les conséquences et décider en conscience²³.

Ce vide éthique, puis cette mouvance d'enjeux nouveaux sans code commun partagé exigent un questionnement dans tous les domaines d'activités[...]²⁴.

Dans une société pluraliste, le sens du monde n'est plus donné, fixé, mais sans cesse à construire. Sens, valeurs et évidences reçues sont soumis à la critique et à la délibération. Nos auteurs le savent. À plusieurs égards, ils manifestent un peu cette nostalgie pour une culture intégrée et englobante dont parlent des sociologues²⁵. Sauf que ce déchirement et cette nostalgie ne sont pas très prononcés dans notre ouvrage, dont les auteurs manifes-

23. J. Grenier, *ibid.*, p. 125.

24. P.M. Johnson, *ibid.*, p. 142.

25. Jean-Jacques Simard, «La révolution pluraliste», *Société*, n° 2, 1988.

tent davantage cet optimisme et cette confiance de l'élite instruite et moderne dont ils font partie. Ils ne semblent éprouver aucune angoisse devant «l'effritement des certitudes et des consensus hérités²⁶».

De la nostalgie, on en retrouve dans l'article consacré à la médecine, où l'auteur en appelle à un **retour** à l'humanisme. La relation médecin-patient doit redevenir plus personnalisée. On demande au médecin de revenir à une attitude de dévouement et de renoncement. Toutefois, comme la situation a changé, il ne s'agit pas, pour notre auteur, d'un retour à une ancienne éthique. La nouvelle éthique médicale est à faire. «Il y a une éthique de société à bâtir presque complètement²⁷.» Le devoir du médecin n'est plus seulement de prodiguer tous les soins. Il est confronté à des restrictions budgétaires, et surtout il doit prendre en compte la qualité de vie du patient. «On s'attend maintenant à une attitude humaniste de la part des professionnels de la santé, c'est-à-dire un souci de respecter la liberté, la dignité, les valeurs de chaque individu²⁸.»

Dans la phrase figurant en page couverture et citée plus haut, on remarquera le ton optimiste («la tolérance plus grande», «la liberté») et la caractéristique nouvelle de l'éthique : «l'éthique devient une réalité quotidienne de l'humanité». Je ne pense pas, bien entendu, que l'on veuille dire qu'auparavant l'éthique était absente ou marginale dans les décisions des individus. Ce que cette phrase signifie, pour nos auteurs, c'est la conscience nouvelle des dimensions éthiques des choix que l'on fait. Il y a un effort de réflexion, d'auto-conscience de la démarche.

Le pluralisme n'est donc pas quelque chose que l'on déplore. Il est même valorisé. Ce n'est pas seulement un fait ou un défi, c'est un acquis de notre société à préserver

26. *Ibid.*, p. 11.

27. N. Faure, *L'Éthique . . .*, p. 104.

28. *Ibid.*, p. 195.

et à renforcer. C'est une valeur au service d'un projet : la démocratie. Il est, en effet, remarquable à quel point le mot «démocratie» revient souvent dans ces textes si différents, et portant sur des réalités et des problèmes souvent très éloignés les uns des autres. On peut même dire que la démocratie prime sur le pluralisme : le pluralisme est au service de la démocratie, c'est une condition essentielle, mais non suffisante de la démocratie. L'éthique au quotidien, serait la recherche de la démocratie : trouver un consensus, formuler des normes, ou à tout le moins des règles du jeu, acceptables pour tous, et surtout préciser les responsabilités de chacun. Ainsi, la démocratie semble bel et bien le nouveau mot d'ordre en Occident, et pas uniquement chez les intellectuels patentés et autres théoriciens de la politique et de la communication.

Si le pluralisme s'est développé et imposé dans les sociétés occidentales et qu'elles ont dû s'en accommoder à leur corps défendant, comme on le prétend²⁹, l'éthique pourrait bien être une manifestation de cette résistance à l'éclatement de la cohésion générale, mais une résistance sans nostalgie d'une culture englobante et totalisante.

V

Ceci nous amène à parler du diagnostic que font plusieurs sociologues et philosophes de la situation du droit dans la société contemporaine.

Michel Freitag observe une mutation du concept de droit dans la société contemporaine. Alors que le droit «classique» était posé comme une définition à priori des rapports sociaux concrets, il n'est pas plus — ou tend à ne plus être — «que la résultante empirique de ces mêmes rapports» et à donner une définition à posteriori de la réalité. Nous n'avons plus réellement un droit, mais des droits qui sont les produits des rapports sociaux. Il y a eu, en

29. *Ibid.*

d'autres termes «dissolution de la référence», qui s'inscrit d'ailleurs dans un phénomène plus vaste qui affecte toutes les sociétés dites modernes, et qui est perte de toute transcendance.

Chaque secteur de la pratique, chaque agglomérat d'intérêts particuliers tend à sécréter son propre «paradigme régulateur» de forme organisationnelle-décisionnelle, il institue son propre régime de droit conventionnel dans lequel les rapports de force «à la base» cherchent à s'équilibrer de manière purement empirique et à s'intégrer de proche en proche, dans le système d'ensemble, en n'ayant d'autre principe finalement que ceux d'effectivité et d'efficacité. Ainsi la société ne se définit plus qu'à posteriori comme fonctionnement effectif, comme équilibre pragmatique et mobile de l'ensemble des systèmes partiels d'intérêts et de gestion des conflits, d'absorption et de dissolution des «contradictions»³⁰.

La réalité est alors conçue comme une interdépendance d'intérêts opposés qu'il s'agit de concilier.

Le consensus s'exprime sous la forme de compromis, de transactions aux termes flous [...] au lieu que le droit soit cet ordre extérieur aux conflits et qui permet de les régler, le droit est devenu, dans une société conflictuelle et divisée l'enjeu, le centre des conflits³¹.

30. Michel Freitag, «La dissolution de la référence à une totalité transcendante dans les sociétés contemporaines», *Dialectique et société*, tome 2, Montréal, Saint-Martin, 1986, p. 325.

31. François Ewald, «Droit : systèmes et stratégies», *Le Débat*, n° 41, 1986, p. 65. Une autre manière de décrire ce phénomène, c'est de dire qu'il s'effectue un passage «d'une situation où les consciences individuelles prennent forme sur un fond de conscience collective, à une situation opposée où le fond est constitué par le renforcement des consciences individuelles, sur lequel des consciences collectives viennent prendre forme». J. Rémy, «Société de masse : dialectique de la conscience individuelle et de la conscience collective», J. Zylberberg (dir) *Masses et postmodernité*, Québec et Paris, PUL-Méridiens Klincksieck, 1986, p. 102.

Plusieurs textes de notre ouvrage, participent de ce phénomène. Pour un métier particulier, dans un contexte précis, on cherchera un moyen de résoudre les conflits, d'agencer les intérêts particuliers, dans le respect de l'éthique, sans imposer à priori de règles absolues. En affaire, chaque entreprise doit chercher à maximiser son profit, c'est normal et souhaitable, mais aucune ne doit profiter d'un «avantage indû³²». Les comédiens travaillent à la pige, et cette précarité les rend vulnérables : doivent-ils accepter tous les contrats, mêmes ceux peu ou pas conformes à leurs valeurs personnelles? L'éthique, ne pouvant se traduire en «normes absolues», consistera alors dans l'établissement de rapports entre les comédiens, les réalisateurs et les producteurs fondés sur le respect de la dignité et de la personnalité de chacun. Ce sont des relations de même nature que l'on souhaite voir s'établir en médecine entre le médecin et son patient.

Cette préoccupation pour l'éthique, apparaît à la fois comme une manifestation et une réaction à ce phénomène plus vaste. Manifestation, car c'est un refus de définir à priori toute norme et la reconnaissance que la seule façon d'y parvenir, c'est par la discussion, l'équilibrage pragmatique. Réaction, parce que l'on recherche, sans le dire toujours clairement, une nouvelle référence commune pour orienter et réorganiser les rapports sociaux chez les plus progressistes, ou pour aménager les relations sociales chez les plus conservateurs. Ce projet collectif, qui suppléerait à une norme ou une croyance transcendante, est la démocratie. La manière dont est conçu l'ouvrage, les objectifs et le choix des auteurs, dont nous avons discuté plus haut, nous donnent d'ailleurs une première idée de ce que l'on entend peut-être par démocratie : réunir des personnes de différents horizons, d'abord pour des discussions, puis pour la rédaction d'un livre collectif, et «à travers

32. J.-C. Scraire, *L'Éthique...*, p. 46.

la diversité de leurs points de vue, [tâcher] de découvrir la signification de l'éthique», comme on peut lire à l'endos du livre.

Mais le refus de hiérarchiser les valeurs, rendant celles-ci toutes égales ou valables et les transformant en «opinion», permet-il un dépassement de l'individualisme et du pluralisme pour retrouver des idéaux communs? Au-delà de la satisfaction des besoins et de la recherche d'un équilibre entre les intérêts et les droits de chacun, ce projet favorise-t-il une véritable interrogation sur les finalités de nos entreprises? De l'éthique au quotidien pourra-t-on passer à une éthique commune?

On se souvient des analyses célèbres de Max Weber sur la rationalisation et la place de la religion dans nos sociétés. L'histoire des grandes religions est celle de leur différenciation avec les différentes sphères d'activités humaines. Alors que dans les sociétés ritualistes ou «primitives», les mêmes valeurs religieuses dominaient la vie économique, politique, intellectuelle, familiale et sexuelle, on observe dans les sociétés modernes une autonomisation croissante de chacune de ces sphères et une différenciation entre les valeurs qui régissent chacune d'elles. La religion soutient une morale de conviction, un respect inconditionnel de certaines valeurs et normes, tandis que les sphères politiques, économiques ou scientifiques commandent plutôt une éthique de responsabilité, c'est-à-dire qu'il faut agir de façon rationnelle en finalité, trouver les moyens les plus adaptés pour parvenir à ses fins en tenant compte des conséquences et non dans un respect absolu des convictions. Cette autonomisation relative des sphères d'activité par rapport à la religion, soutient Weber, est source de tensions difficilement surmontables, mais à chaque époque, les religions ont dû, avec un succès plus ou moins grand, trouver un compromis entre leurs exigences et celles propres à chaque sphère d'activité, rendant ainsi compatibles, par exemple, les conduites rationnelles, im-

personnelles et orientées vers le profit de l'ordre économique, avec les valeurs religieuses³³.

Le discours actuel sur l'éthique pourrait bien être une nouvelle tentative, un nouvel effort pour surmonter ces contradictions entre les diverses sphères d'activités, entre les différentes «formes d'ordonnement de la vie³⁴». Les auteurs de ce livre nous le laissent croire, par leur description et leur interprétation des situations et des difficultés auxquelles ils sont confrontés dans leur pratique. Leur problème, on l'a vu, est «l'atomisation des valeurs», et leur difficile intégration dans un monde pluraliste.

Cependant, telle qu'elle est esquissée dans cet ouvrage, l'éthique peut-elle faire plus que la religion? Pourra-t-elle être mieux qu'une solution partielle et provisoire à des problèmes particuliers dans un secteur d'activité limité? Cette éthique au quotidien ou appliquée parviendra-t-elle à être autre chose qu'un ensemble d'éthiques «spécialisées», chacune adaptée à une situation ou des pratiques particulières? Chaque auteur traite de son champ d'activité, de sa spécialité, et il lui est difficile d'en déborder. Ne dit-on pas que pour se prononcer sur les problèmes dans chaque domaine, il est nécessaire d'avoir une certaine compétence ou expérience? L'exigence d'efficacité, le besoin de résoudre rapidement des problèmes concrets risque alors de maintenir les différenciations et les contradictions entre les diverses sphères d'activités. On risque également de revenir ou de se maintenir à des problèmes formulés en termes techniques et non pas éthiques.

ÉRIC GAGNON
Sociologue

33. Voir M. Weber, «Parenthèse théorique : le refus religieux du monde, ses orientations et ses degrés», *Archives des sciences sociales des religions*, 61, 1, 1986, p. 7-34, ainsi que *Le savant et le politique*, Paris, UGE, 10/18, 1979. Pour une bonne présentation des idées de Weber, voir R. Aron, *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 1967, p. 546 et sq.

34. *Ibid.*, p. 546 et sq.